



## Assemblée générale

Distr. limitée  
22 octobre 1999  
Français  
Original: anglais

---

**Conférence des Nations Unies de 1999 pour les annonces  
de contributions aux activités de développement**  
2 et 3 novembre 1999

### **Projet de rapport de la Conférence des Nations Unies de 1999 pour les annonces de contributions aux activités de développement**

#### **A. Ouverture et durée de la Conférence**

1. Par sa résolution 45/215 du 21 décembre 1990, l'Assemblée générale a décidé, entre autres choses, que l'adoption et la signature de l'Acte final de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement seraient remplacées par l'adoption d'un rapport de procédure.
2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 2 et 3 novembre 1999.
3. Elle a été ouverte par...

#### **B. Participation**

4. Ont participé à la Conférence les représentants des Gouvernements des États ci-après :  
[À compléter]
5. Ont également participé à la Conférence les représentants des organes et organisations des Nations Unies, ainsi que des institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après :  
[À compléter]

#### **C. Élection du Bureau**

6. Le 2 novembre, la Conférence a élu par acclamation les membres du Bureau suivants :

Président :

Vice-Présidents :

#### **D. Documentation**

7. La Conférence était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétariat sur les activités opérationnelles pour le développement dans le cadre du système des Nations Unies (A/CONF.190/1);

b) Note du Secrétaire général sur l'état, au 30 juin 1999, des contributions annoncées ou versées lors de la Conférence des Nations Unies de 1998 pour les annonces de contributions aux activités de développement (A/CONF.185/2);

c) Conférence des Nations Unies de 1999 pour les annonces de contributions aux activités de développement : informations générales sur les programmes et les fonds.

d) Rapport du Secrétaire général sur les données statistiques globales relatives aux activités opérationnelles au service du développement pour 1997 (E/1999/55/Add.2).

#### **E. Annonces de contributions**

8. La Conférence a pris note des contributions annoncées par un certain nombre de gouvernements à un ou plusieurs des programmes ou fonds; elle a pris note également du fait que plusieurs gouvernements n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leurs contributions mais se proposaient de le faire connaître au Secrétaire général dès qu'ils le pourraient après la clôture de la Conférence.

---